



Monsieur/ Madame,

Objet : Invitation à participer à la formation sur les travaux de fin d'exercice comptable et fiscal

Préambule

La tenue de la comptabilité est importante pour toute entreprise afin de suivre l'état et l'évolution de son activité d'une part et obligatoire pour des raisons fiscales. L'OHADA impose aux entreprises l'établissement des états financiers de synthèse. Ils sont des états périodiques établis pour rendre compte du patrimoine, de la situation financière, et du résultat de l'entreprise. La production de ces derniers exige un certain nombre des travaux appelés « travaux de Fin d'exercice ou travaux de prise d'inventaire qui consistent à faire des redressements de certaines écritures et l'ajustement de certaines valeurs afin d'aboutir à l'obtention d'une image fidèle des comptes qui retrace le patrimoine et la performance financière.

Les états financiers présentent aux utilisateurs les ressources et les obligations d'une entité à la date de reporting et servent de base à la vérification de comptabilité portée par l'Administration fiscale.

A l'aube de la promulgation de la Loi des Finances 2022 pour l'exercice 2023, bien de nouveaux éléments sont attendus dont le professionnel des chiffres est censé maitrisé et actualisé.

Objectif

L'objectif poursuivi par cette formation dont la thématique « travaux de fin d'exercice comptable et fiscal » est d'armer les professionnels des chiffres, les décideurs ou dirigeants d'entreprises, les partenaires (experts-comptables, fiscalistes, commissaires aux comptes, les banquiers de l'entreprise, etc.) ainsi que tout autre chercheur à :

- Maitriser les contours comptables, juridiques et fiscaux de travaux d'inventaires;
- Lire la balance générale des comptes sous un œil technique de manière à y apporter les retouches;
- Procéder aux calculs d'amortissements ainsi qu'éventuelles réévaluations afin d'en rapprocher le fichier des immo aux valeurs comptables ;
- Maitriser les techniques de constitution des provisions ;



- Déterminer le résultat de l'exercice ainsi que le montage des états financiers.
- Se préparer à une mission fiscale de vérification de comptabilité.
- Un regard particulier est porté sur les normes IFRS dans le traitement de chaque composante.

Programme

De façon pratique, le thème retenu est le suivant: « **Travaux de fin d'exercice comptable et fiscal.**» La thématique sera animée et débattue en sous-thèmes par un panel d'experts tel que détaillé ci-dessous :

Module	Sous-thèmes	Date et heure	Intervenants
Décryptage loi des Finances 2023	- Innovation et Implications	06/02/2023 16h30 -19h30	Bems Tax Dpt
Prise d'inventaire extracomptable	 Inventaire des immobilisations; Inventaire des stocks; Inventaire des créances et autres valeurs réalisables; Inventaire de la trésorerie- actif; Inventaire d'éléments du passif; Inventaire d'éléments transitoires Actifs ou passif 	07/02/2023 16h30-19h30	Mars MUKA
Amortissements et réévaluation	 Types d'amortissements Mode de calcul Comptabilisation Réévaluation Sortie des immo Aperçu amortissements par composant Cas de synthèse 	08/02/2023 16h30-19h30 09/02/2023 16h30-19h30	Bouya NDIAYE Mars MUKA
Provisions, dépréciation et	 Provisions pour risques et charges; 	10/02/2023	Bouy Ndiaye



risques provisionnés Provisions réglementées et fonds assimilés Dépréciation stocks Dépréciations risques provisionnés Cas de synthèse 16h30-19h30 Bertin Tshimbalan	ga
Retraitement des charges et produits - Reclassement des 13/02/2023 Samy LIGBAKELO Charges et produits - Opérations libellées en)
monnaie étrangère • Cas de synthèse 13/02/2023 17h30-19h30	A
Aperçu du résultat comptable • Les soldes intermédiaires de gestion • Les soldes 14/02/2023 Samy Ligbation 16h30-19h30 Bertin Tshimbalan	
Fiscalité • Arsénal du système 15/02/2023 Mars MU fiscal congolais 16h30-19h30	IKA
Fiscalité • Détermination du résultat fiscal • Appréciation et affectation du résultat • Détermination du 16/02/2023 Mars MU 16h30-19h30 Bouya Nd	
Liasse fiscale • Cas de synthsèse • Remise des brevets • Cocktail 17/02/2023 Bems Tax	Dpt .



Intervenants

1. Samy LIGBAKELO, Expert-Comptable

Associé-gérant à la société d'Expertise Comptable Transparency. Il est inscrit au tableau des membres de l'ordre national des experts-Comptables actifs de l'Onec-RDC et exerce les fonctions de commissaires aux comptes dans plusieurs entreprises.

Il a œuvré durant près de 10 ans en qualité de cadre technique au Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo (CPCC). Il est concepteur de la plateforme informatique ERP EAZYCOMPTA

2. Bouya NDIAYE, Expert-Comptable

Bouya est Expert-Comptable diplômé de l'Institut National des Techniques Economiques et Comptables, Intec/Cenam, Paris-France.
Inscrit à l'Ordre des Experts-comptables de France et aussi du Sénégal.
Il est Détenteur d'un master en Finance de l'Université Paris-I Panthéon Sorbonne et Titulaire de la certification professionnelle des acteurs de

Il dispose d'une expérience professionnelle cumulée de 15 ans en banques d'affaires CIB/SGI, en levées de fonds et structuration de financement, en cabinet comptable international et en conseil aux entreprises.

marchés délivrée par l'Autorité des Marchés Financiers français.

Actuellement Associé gérant du cabinet ECBN Partners à Dakar et représentant de Bems Consult pour l'Afrique de l'Ouest.

3. Mars MUKA, conseiller fiscal et analyste financier

Mars est détenteur d'un Master en Financial Management de l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université Paris-I Panthéon Sorbonne.

Il possède en outre un Executive Master of Business Administration (EMBA), de l'Institut Français de Gestion, parcours IHFI (Institut de Haute Finance).

Il est certifié en Business Innovation and strategy de la London School of Economics, LSE (London, UK), certifié en Communication financière en Normes IFRS de Hautes Etudes Commerciales, HEC (campus de Rabat, Maroc) et reconnu Expert en Analyse financière pour le compte des Grandes Ecoles de France, Inseec U.

Aussi Certifié en Expertise-comptable au Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo, Il a travaillé plusieurs fois comme Conseiller fiscal en entreprise comme en Indépendant.



Il a assumé dans son parcours professionnel le poste de General Cashier pour le compte du Groupe Kempinski Hotel Fleuve Congo, Directeur financier de la Société des Marchés de Télécommunication, SOMATEL Rdc, Comptable-Fiscaliste du groupe Murphy Ben International où il finit comme Représentant Pays (Gérant).

A date, il est Associé au cabinet des Conseils Bems consult où il est responsable du Département en charge de Conseil fiscal et Financier

4. Bertin TSHIMBALANGA, CCA senior

BAC+5 en comptabilité et Audit de l'UPN, associé au cabinet BEMS Consult, Bertin a un certificat de spécialisation en Comptabilité et Audit du CPCC, Consultant et Formateur, il est sur plusieurs missions comptables et réorganisation des PME dans le secteur commercial, minier, industriel et de service.

Certifié en Audit et contrôle légal des comptes de l'Institut National des Techniques Economiques et comptables, CENAM/Paris.

Public cible

- Comptables
- Experts-comptables
- Manager des entreprises
- Chercheurs
- Auditeurs
- Associés et Administrateurs des Entreprises
- Mandataires et Membres du Conseil d'Administration.
- DAF
- Contrôleurs de gestion

Participation

Le coût de participation à la Formation est de 200\$ par participant.

Date-Lieu

La formation est prévue du 06 au 17 février 2023 dans la salle de formation située au siège du cabinet Bems Consult sise 1525, boulevard du 30juin, 7e étage, local 2, immeuble vulambo (ex Shell) dans la commune de la Gombe.



Contacts

Mail: contact@bemsconsult.com

Téléphone: +243 829076691; +243 898916082

NB :

 Le participant doit être muni de son ordinateur portable avec Microsoft Excel installé;

• La session n'est prévue que pour 15 places. Veuillez réserver votre place en souscrivant pour la moitié ou la totalité avant le début de la formation. Aucune inscription ne sera prise après le 1 février 2023.

Cordialement!

Mars MUKA

